



RENDRE LES  
FEMMES PLUS  
AUTONOMES,  
DYNAMISER LES  
ÉCHANGES



Le commerce pour le développement des PMA

L'INITIATIVE DU CIR VISE À TRANSFORMER  
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES  
DANS LES PAYS MOINS AVANCÉS.



## Le commerce pour le développement des PMA

Le Cadre intégré renforcé (CIR) est le seul partenariat multilatéral destiné exclusivement à aider les pays les moins avancés (PMA) à utiliser le commerce comme un moteur de croissance, de développement durable et de réduction de la pauvreté. Le partenariat du CIR, qui regroupe 51 pays, 24 donateurs et 8 organisations partenaires, travaille en étroite collaboration avec les gouvernements, les organisations de développement, la société civile et les milieux universitaires. Ensemble, nous utilisons nos connaissances, notre visibilité et notre réputation pour régler les questions les plus urgentes en vue de mettre le commerce au service du développement.

Au cours des dix dernières années, le CIR a aidé les pays les plus pauvres à renforcer l'environnement politique pour le commerce, à permettre l'exportation vers de nouveaux marchés non exploités et à faire en sorte que les marchandises et les services traversent facilement les frontières. L'autonomisation économique des femmes a été au cœur de l'activité du CIR et elle reste l'une des priorités stratégiques du Plan stratégique pour 2019-2022. Grâce à son mandat mondial et à son approche partenariale unique reposant

sur l'appropriation par les pays, le CIR est exceptionnellement bien placé pour aider les PMA à incorporer les principes d'autonomisation des femmes dans leurs cadres politiques et réglementaires liés au commerce. Notre collaboration avec le secteur privé au sujet des contraintes du côté de l'offre nous permet aussi de travailler avec les femmes qui produisent, font du commerce transfrontières et exportent, afin de renforcer leurs capacités productives et leur aptitude à exploiter les marchés régionaux et internationaux. La présente note de stratégie, qui s'appuie sur nos activités menées jusqu'à ce jour ainsi que sur les enseignements tirés, énonce les objectifs et les résultats attendus de l'Initiative du CIR 'Rendre les femmes plus autonomes, dynamiser les échanges', y compris la contribution que nous apporterons à la réalisation de l'Objectif de développement durable (ODD) n° 5.







# INTRODUCTION

Il y a actuellement plus de femmes que d'hommes qui vivent dans la pauvreté.

Au niveau mondial, les femmes ont une probabilité plus élevée de 4% que les hommes de vivre dans l'extrême pauvreté; pour les femmes en âge de travailler, cette probabilité est de 22%.<sup>1</sup> Dans un grand nombre de PMA, la pauvreté et les inégalités hommes-femmes constituent un cercle vicieux qui touche chacun des aspects de la vie des femmes. En 2017, l'Indice d'inégalité de genre du PNUD, qui prend en compte des dimensions telles que la santé reproductive, le niveau d'éducation et la participation à la vie politique et au marché du travail, était de 0,559 pour les PMA, contre 0,468 pour les pays en développement.<sup>2</sup> La fracture entre hommes et femmes est encore plus marquée dans les PMA fragiles et touchés par des conflits.

L'autonomisation des filles et des femmes est l'un des outils les plus efficaces pour l'éradication de la pauvreté et le développement économique durable.

Quand les femmes sont autonomes économiquement, elles investissent dans leur famille et leur communauté, ce qui stimule la croissance économique et améliore les résultats en matière de développement pour la génération suivante. L'autonomisation économique des femmes peut aussi accroître la productivité et l'efficacité de l'économie des PMA, favorisant ainsi leur compétitivité au niveau mondial. Les recherches montrent que les mesures en faveur de la participation économique des femmes, notamment dans les pays en développement, pourraient augmenter la croissance économique mondiale de 12 000 milliards de dollars EU d'ici à 2025.<sup>3</sup>

L'autonomisation des femmes est donc essentielle pour atteindre les ODD.

Outre que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles constituent un objectif explicite du Programme à l'horizon 2030 au titre de l'ODD n° 5, il est crucial de progresser sur l'ensemble des objectifs et des cibles. L'égalité des sexes sera par exemple essentielle à la réalisation de l'ODD 1, relatif à la réduction de la pauvreté et à l'égalité d'accès aux ressources économiques, ODD 2, relatif à l'accès à la nutrition, ODD 3, relatif à la santé et aux soins de santé en matière de sexualité et de reproduction, ODD 4, relatif à l'accès à l'éducation à tous les niveaux et l'Objectif 8 relatif à l'accès à des emplois décents, pour n'en citer que quelques-uns. De la même façon, l'Initiative du CIR 'Rendre les femmes plus autonomes, dynamiser les échanges' reconnaît que l'égalité des sexes est non seulement un objectif important en soi mais aussi un catalyseur pour la réalisation d'un avenir durable pour tous.

Dans l'ensemble des PMA, les femmes continuent de se heurter à des contraintes fondées sur le sexe qui limitent leur participation au commerce mondial.

Les femmes tendent à être concentrées dans les emplois informels, mal payés et peu productifs, souvent caractérisés par des conditions de travail précaires qui les rendent particulièrement vulnérables aux ajustements liés au commerce et aux changements technologiques. Les normes sociales relatives aux responsabilités familiales des femmes et à leur mobilité limitent encore davantage leur capacité de participer à l'emploi productif dans les chaînes de valeur mondiales. Bien qu'elles représentent la moitié de la population mondiale, les femmes ne possèdent qu'un tiers des entreprises formelles et ont moins accès aux services financiers, aux marchés et

1 ONU Femmes, 2018.

2 Indices et indicateurs de développement humain: 2018 Mise à jour statistique, PNUD.

3 McKinsey Global Institute, 2015.

aux biens. Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) appartenant à des femmes sont confrontées de manière disproportionnée à plusieurs obstacles fondés sur le sexe en ce qui concerne l'accès à l'information, à la formation, aux réseaux et au financement du commerce, qui limitent leur capacité de tirer parti des possibilités offertes par le commerce régional et

international. En raison de l'influence et la participation limitées des femmes dans les processus nationaux d'élaboration des politiques, les lois et politiques relatives au commerce font l'impasse sur les femmes, quand elles n'encouragent pas la discrimination à leur encontre: 90% des PMA ont au moins une loi discriminatoire à l'encontre de la participation des femmes à l'économie.<sup>4</sup>

## Contraintes fondées sur le sexe rencontrées par les femmes productrices et les MPME



**Cependant, grâce aux politiques et aux investissements inclusifs, le commerce peut jouer un rôle important dans l'autonomisation économique des femmes.**

En créant de nouvelles possibilités d'emploi salarié et de production, le commerce peut accroître l'indépendance économique des femmes. Il peut aussi offrir aux femmes chefs d'entreprise des possibilités d'entrer dans les chaînes de valeur régionales et mondiales, grâce par exemple au commerce

électronique. L'objectif de cette nouvelle initiative est de permettre aux femmes qui produisent et font du commerce transfrontières ainsi qu'aux MPME appartenant à des femmes dans les PMA d'accéder aux marchés internationaux et d'accroître leurs exportations grâce à l'amélioration de leur capacité de production ainsi qu'à un environnement favorable en matière de politique commerciale. Le cadre stratégique ci-après mentionne les résultats attendus et les dimensions opérationnelles de nos activités dans le cadre de l'initiative.

4 D'après les données du rapport Les Femmes, l'Entreprise et le Droit – 2016, Groupe de la Banque mondiale.





# LEÇONS TIRÉES DE NOS ACTIVITÉS JUSQU'À CE JOUR

*Depuis sa création, le CIR a contribué à l'autonomisation économique des femmes et à l'égalité des sexes dans les PMA. Nous indiquons ci-après quelques unes des principales réalisations issues de nos activités jusqu'à ce jour:*

- Nous avons noué des partenariats avec des organisations internationales telles que l'ITC pour analyser la question de l'égalité des sexes dans les activités du CIR et élaborer de bonnes pratiques en matière d'intégration des femmes, en vue d'aider les PMA à intégrer cette question dans les politiques et les programmes relatifs au commerce et au développement. La relation entre le commerce et la problématique hommes-femmes a ainsi été mieux comprise, et cela a permis aux pays bénéficiaires du CIR d'élaborer des politiques et des programmes plus sensibles à cette problématique. En Gambie, par exemple, le CIR s'est efforcé d'intégrer le commerce grâce au Programme d'accélération de la croissance et de l'emploi, qui constitue la stratégie de développement et le programme d'investissement du pays et dans lequel le gouvernement énonce clairement les mesures qu'il compte prendre pour promouvoir l'égalité des sexes et autonomiser les femmes.
- Nous avons intégré l'égalité des sexes dans nos travaux d'analyse, dans le cadre du processus des études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC). Par exemple, la mise à jour de l'EDIC de la Tanzanie datée de 2017 comporte un chapitre consacré à l'égalité des sexes. Les EDIC du Népal et du Cambodge ont inclus l'impact sur l'emploi des femmes dans les paramètres destinés à identifier les secteurs prioritaires pour le commerce. Quand les EDIC mettent en relief les difficultés rencontrées par les femmes dans le domaine du commerce, la possibilité de mobiliser des ressources additionnelles pour remédier à ces contraintes devient plus réaliste.
- Nous avons renforcé la capacité des ministères et organismes chargés du commerce d'intégrer des mesures en faveur de la parité hommes-femmes dans la conception et la mise en œuvre des programmes, législations et politiques relatifs au commerce, afin d'obtenir des résultats plus justes et plus avantageux pour tous.
- Nous avons fait en sorte que tous nos projets et programmes suivent les données ventilées par sexe et incluent des objectifs propres à chaque sexe. Les formations et les projets liés au commerce que nous menons à bien ont souvent une forte participation des femmes, c'est à dire entre 20% et 60% selon le contexte du pays. En outre, bon nombre de nos projets sont axés sur des secteurs productifs tels que l'agriculture, le commerce électronique et le tourisme, auxquels les femmes participent activement.
- Nous avons mis en œuvre plusieurs projets ciblant spécifiquement les femmes productrices, commerçantes et chefs d'entreprise, en tirant parti des partenariats avec des organisations telles que l'ITC.



***Nous reconnaissons que ces efforts doivent être approfondis et qu'il faut accroître leur impact. Après avoir présenté notre Stratégie 2019-2022, nous adapterons notre approche en fonction de quelques enseignements importants:***

Il est essentiel d'améliorer la participation des femmes à la formulation et à la mise en œuvre des politiques commerciales pour que leurs préférences et leurs préoccupations soient prises en compte comme il convient.

Pour cela, il faut rendre sensible aux spécificités de chaque sexe le processus d'élaboration des politiques dans les institutions commerciales et veiller à ce que les femmes soient effectivement intégrées dans les consultations et l'élaboration des politiques. Il faut aussi intégrer les entreprises et les associations professionnelles des femmes dans la prise de décisions relatives au commerce et renforcer leur capacité de dialoguer efficacement avec les organismes et les ministères chargés du commerce et d'influencer le processus d'élaboration des politiques. Enfin, pour permettre aux femmes de participer effectivement aux réformes commerciales, il faut que les institutions publiques et les acteurs de la société civile aient accès à des données commerciales ventilées par sexe. Notre expérience montre que, dans ce domaine, il y a encore de grandes lacunes dans les PMA.

Le commerce est également vital pour permettre un accès aux marchés et une progression à l'intérieur des chaînes de valeur agricoles.

Le commerce peut jouer un rôle important en permettant d'accéder à de nouvelles technologies agricoles, lesquelles peuvent accroître la productivité du secteur. Par exemple, en permettant aux producteurs de respecter les normes et les exigences de production des marchés internationaux grâce à des améliorations technologiques, nos projets ont créé des emplois et entraîné une hausse du revenu des femmes productrices de noix de cajou et de mangues au Burkina Faso, ainsi que de noix de coco au Samoa. L'agriculture est un secteur où les femmes sont concentrées principalement dans les PMA, tant comme productrices que comme commerçantes transfrontières. Par exemple, le commerce des produits agricoles entre les PMA d'Asie et d'Afrique subsaharienne est dominé par les femmes. L'agriculture restera un axe majeur de nos activités.

L'Aide pour le commerce peut favoriser l'accès des femmes à un travail décent.

Le CIR a toujours mis fortement l'accent sur un accès plus large à des emplois décents grâce au commerce. Il a donc un rôle important à jouer dans la réalisation de l'ODD n° 8. Comme les femmes tendent à être concentrées dans les emplois informels, souvent caractérisés par des conditions de travail précaires, la création d'emplois plus décents pour les femmes grâce au commerce sera un axe important de nos activités futures.

*Notre Initiative 'Rendre les femmes plus autonomes, dynamiser les échanges' 2019-2022 s'appuie en outre sur **l'atout unique du CIR comme partenaire des PMA qui entreprennent des réformes en faveur du développement durable axé sur le commerce:***

Le CIR a un mandat mondial de soutien ciblé aux PMA.

Dans le même temps, nous savons que l'essentiel du commerce entre les PMA est réalisé par des MPME sous forme de commerce transfrontières et que ce dernier est dominé par les femmes. Grâce aux mécanismes de coordination et aux partenariats que nous avons mis en place à l'intérieur des PMA avec les principaux ministères et organismes chargés du commerce, nous sommes les mieux placés pour toucher directement les femmes qui font du commerce transfrontières et les MPME appartenant à des femmes et les aider à croître et à mieux accéder aux marchés.

L'approche du CIR consistant à soutenir les PMA tire parti du processus des EDIC pour mobiliser des ressources additionnelles.

En intégrant la problématique hommes-femmes dans le processus des EDIC, nous pouvons aider les PMA à mobiliser des ressources pour les femmes dans les initiatives axées sur le commerce en tant qu'élément d'un cadre global d'Aide pour le commerce plutôt qu'isolément. Nous pensons que cela peut augmenter sensiblement les financements provenant des trésors publics, des partenaires de développement et du secteur privé en faveur des activités centrées sur les femmes.

Grâce à l'approche partenariale du CIR, nous pouvons faire appel aux compétences et à l'influence d'autres acteurs sur la scène du commerce international et du développement.

Par exemple, en exploitant des partenariats tels que notre collaboration avec le programme SheTrades de l'ITC, nous pouvons exploiter ses compétences particulières en tant que ressource pour exercer un impact plus profond.

# NOTRE STRATÉGIE POUR 2019-2022

Notre nouvelle stratégie place l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au cœur de tout ce que nous faisons et nous permettra d'orienter des ressources additionnelles vers l'intégration des femmes productrices, commerçantes et chefs d'entreprise dans les chaînes de valeur mondiales. Notre Initiative 'Rendre les femmes plus autonomes, dynamiser les échanges' n'est pas simplement une initiative isolée, elle renforce et soutient le Plan stratégique global du CIR pour 2019-2022. Les objectifs de notre initiative sont donc directement liés aux deux buts mentionnés dans le Plan stratégique du CIR.



## Amélioration de l'environnement commercial favorable à une croissance inclusive et durable des PMA

### O1: Les politiques et les cadres réglementaires liés au commerce dans les PMA incluent et profitent aux femmes

Le diagnostic en matière d'égalité des sexes est intégré dans le processus des EDIC

Les gouvernements des PMA élaborent des politiques commerciales et des cadres juridiques sensibles aux spécificités de chaque sexe

Renforcer la capacité des acteurs publics et privés d'intégrer l'égalité des sexes dans la conception et la mise en œuvre des programmes

## Augmentation des exportations et de l'accès aux marchés internationaux pour les PMA

### O2: Les femmes dans les PMA améliorent leurs capacités productives et l'accès aux marchés internationaux

Cibler le soutien sur les chaînes de valeur auxquelles les femmes participent en tant que travailleuses, fournisseurs et chefs d'entreprise

Renforcer les capacités productives des MPME appartenant à des femmes pour améliorer l'accès aux marchés

## PRINCIPES TRANSVERSAUX

Établir des partenariats pour mobiliser des ressources destinées à mieux intégrer les femmes

Améliorer les données disponibles grâce à des recherches et à des données commerciales ventilées par sexe

Rendre plus visibles et mieux faire connaître les résultats des programmes, les bonnes pratiques et les enseignements tirés

## Résultat 1: Les politiques et les cadres réglementaires liés au commerce dans les PMA incluent et profitent aux femmes.

### Produit 1.1: Le diagnostic en matière d'égalité des sexes est intégré dans le processus des EDIC

- Incorporer l'analyse par sexe dans toutes les EDIC.
- Élaborer un ensemble de lignes directrices concernant l'élaboration d'EDIC sensibles aux spécificités de chaque sexe sur la base des meilleures pratiques.
  - Effectuer une étude d'apprentissage sur la manière dont le processus des EDIC a exploité jusqu'à présent l'analyse du commerce et des possibilités en fonction du sexe pour améliorer et approfondir encore l'approche.
  - Intégrer les nouvelles lignes directrices dans l'ensemble des EDIC et des autres diagnostics commerciaux à venir.

### Produit 1.2: Les gouvernements des PMA élaborent des politiques commerciales et des cadres juridiques sensibles aux spécificités de chaque sexe

- Aider les gouvernements à réaliser des audits de la politique et de la réglementation relatives au commerce pour vérifier le respect de l'égalité des sexes.
- Aider les gouvernements des PMA à améliorer la collecte de données commerciales ventilées par sexe.
- Renforcer la capacité des gouvernements et des institutions commerciales de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des réglementations commerciales sensibles à la spécificité de chaque sexe.
- Aider les pays à effectuer des interventions sectorielles pour remédier aux difficultés en matière de politique et de réglementation rencontrées par les MPME dirigées par des femmes, en mettant particulièrement l'accent sur le commerce électronique.
- Renforcer la capacité des communautés économiques régionales de promouvoir le rôle des femmes dans le commerce transfrontières grâce à une politique et à un environnement réglementaire favorables ainsi qu'à des interventions ciblées.

### Produit 1.3: Meilleure représentation et influence des femmes dans les processus d'élaboration des politiques liées au commerce

- Renforcer la capacité des coopératives et associations professionnelles et commerciales de femmes à participer efficacement aux négociations commerciales et aux processus de définition des politiques.
- Veiller à ce que les formations de fonctionnaires dans les domaines de l'investissement et du commerce incluent des femmes.
- Assurer la représentation des femmes dans les comités directeurs nationaux du CIR.

## Résultat 2: Les femmes dans les PMA renforcent leurs capacités productives et l'accès aux marchés internationaux

### Produit 2.1: Participation accrue des Pays du CIR aux chaînes de valeur stratégiques où les femmes sont concentrées (agriculture, tourisme et services)

- Aider les entreprises dans les chaînes de valeur cibles qui comportent un grand nombre de femmes travailleuses ou fournisseurs à accéder aux marchés régionaux et internationaux en améliorant le respect des prescriptions sur les marchés d'exportation et l'adoption de nouvelles technologies.
- Encourager les projets ciblés sur le soutien à l'égalité des sexes en sollicitant des propositions thématiques et en collaborant avec les initiatives des partenaires du CIR telles que l'initiative SheTrades de l'ITC.

### Produit 2.2: Des MPME appartenant à des femmes renforcent leurs capacités productives et l'accès aux marchés internationaux

- Aider les MPME à mieux comprendre les possibilités que les chaînes de valeur offrent et à renforcer leurs compétences pour y participer efficacement et tirer parti des avantages.
- Familiariser les MPME appartenant à des femmes dans les PMA avec les possibilités commerciales internationales et régionales.
- Aider les MPME appartenant à des femmes à respecter les normes à l'exportation, à obtenir des certifications de produit et de qualification et à appliquer de bonnes pratiques agricoles, de fabrication et de prestation de services.
- Travailler avec l'ITC et la CNUCED pour aider les MPME appartenant à des femmes à accéder aux possibilités offertes par le commerce électronique et les services utilisant les technologies de l'information.
- Augmenter les compétences des femmes dans le domaine numérique et promouvoir l'utilisation des technologies et des plates-formes émergentes telles que l'initiative SheTrades de l'ITC, afin d'améliorer l'accès des MPME appartenant à des femmes aux marchés internationaux.
- Renforcer la capacité des coopératives et des associations professionnelles de femmes d'aider leurs membres à accéder aux marchés internationaux.

## Ces principes transversaux seront fondamentaux dans notre approche en matière de mise en œuvre pour deux résultats:

### Mobiliser des partenariats

- Mobiliser des partenariats sur un large éventail de parties prenantes afin de promouvoir une plus grande inclusion des femmes dans le commerce au sein des PMA. Continuer d'élargir nos partenariats avec les institutions et organismes ayant des compétences de base en matière de commerce et d'égalité des sexes, par exemple la Banque mondiale, la CNUCED, l'ITC, l'OMC et le PNUD, entre autres. Identifier de nouveaux partenaires tels que les organismes de développement, les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et les milieux universitaires qui travaillent en faveur de l'autonomisation économique des femmes pour mobiliser des ressources et des compétences techniques.

### Améliorer les données

- Améliorer les données grâce à des recherches ciblées et à une meilleure collecte de données commerciales ventilées par sexe pour produire des éléments qui inspirent la conception des programmes et des politiques au niveau macroéconomique.

### Rendre plus visibles et mieux faire connaître les résultats, les bonnes pratiques et les enseignements tirés

- Rendre plus visibles et mieux faire connaître les résultats, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'Initiative du CIR "Rendre les femmes plus autonomes, dynamiser les échanges".



# RESSOURCES

Au travers de son mécanisme de financement, le CIR s'engage à réserver jusqu'à 10 millions de dollars EU pendant la durée de la Stratégie (2019-2022) en faveur de l'égalité des sexes et de l'Initiative du CIR 'Rendre les femmes plus autonomes, dynamiser les échanges'. Ces ressources seront disponibles par le biais de diverses approches telles que le guichet de financement thématique/ novateur créé récemment, les projets de renforcement des capacités productives présentés par les pays et le cofinancement mettant à profit les programmes existants financés par des partenaires du CIR et des organisations partenaires.

# SUIVI ET ÉVALUATION, ET RÉSULTATS

Cette initiative sera mise en œuvre dans le cadre de notre Plan stratégique global pour 2019-2022. Nous rendrons compte de son avancement dans le cadre du cycle de gestion des programmes et projets du CIR, conformément au cadre global de suivi et d'établissement de rapports du CIR.

Plus précisément, nous suivrons les avancées par rapport à un ensemble d'indicateurs clés, comme indiqué dans le cadre logique ci-après. Les indicateurs marqués d'un astérisque sont ceux qui sont déjà représentés dans le cadre logique global du programme du CIR. Nous avons ajouté sept indicateurs pour mesurer la progression spécifique de l'Initiative. Nous mettrons en outre l'accent sur l'égalité des sexes et les données ventilées comme élément majeur de chaque projet du CIR, avec des résultats et des objectifs clairs et mesurables, tant au niveau des résultats qu'à celui des produits.

Notre impact global devrait transformer la vie économique de 50 000 femmes dans les PMA.

Cette estimation exclut les bénéficiaires indirects qui profiteront du soutien apporté par le programme, de sorte que l'impact sera beaucoup plus grand. Nous procéderons à une quantification au moyen d'évaluations et rendrons compte des chiffres.



# CADRE LOGIQUE DE L'INITIATIVE DU CIR

## 'RENDRE LES FEMMES PLUS AUTONOMES, DYNAMISER LES ÉCHANGES'<sup>5</sup>

RÉSULTAT	INDICATEURS DE RÉSULTATS	PRODUITS	INDICATEURS DE PRODUITS
<b>1: Meilleure intégration des questions d'égalité des sexes dans les cadres politiques et réglementaires des PMA.</b>	Nombre de pays intégrant la problématique hommes-femmes dans les cadres de politique et de réglementation liés au commerce.	1.1 Le diagnostic en matière d'égalité des sexes est intégré dans le processus des EDIC.	1.1.1 Pourcentage des EDIC qui intègrent l'analyse par sexe. 1.1.2 Nombres de mesures appliquées à l'issue de l'intégration de l'égalité des sexes dans les EDIC.
		1.2 Les gouvernements des PMA élaborent des politiques commerciales et des cadres juridiques sensibles aux spécificités de chaque sexe.	1.2.1 Nombre de politiques en matière de commerce et d'investissement sensibles aux spécificités de chaque sexe formulées et mises à jour avec le soutien du CIR.
		1.3 Meilleure représentation et influence des femmes dans les processus d'élaboration des politiques liées au commerce.	1.3.1 Nombre de comités directeurs nationaux du CIR dans lesquels des groupes de femmes sont représentés. 1.3.2 Nombre de fonctionnaires (ventilé par sexe et par âge) formés dans des domaines liés à l'investissement et au commerce.* 1.3.3 Nombre de représentants du secteur privé et de la société civile (ventilé par sexe et par âge) qui ont été formés dans des domaines liés à l'investissement et au commerce pour participer au programme national en matière de commerce.*

5 Les indicateurs marqués d'un astérisque sont ceux qui sont déjà représentés dans le cadre logique global du programme du CIR.

RÉSULTAT	INDICATEURS DE RÉSULTATS	PRODUITS	INDICATEURS DE PRODUITS
<b>2: Les femmes dans les PMA renforcent leurs capacités productives et l'accès aux marchés internationaux</b>	Pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires directs des projets dans les secteurs de production financés par le CIR.*	2.1 Participation accrue des Pays du CIR aux chaînes de valeur stratégiques où les femmes sont concentrées (agriculture, tourisme et services).	2.1.1 Nombre total de personnes (ventilé par sexe et par âge) qui ont été formées aux pratiques relatives aux chaînes de valeur grâce à une participation aux initiatives de renforcement des capacités du CIR.* 2.1.2 Nombre d'activités de sensibilisation menées sur le thème de l'égalité des sexes et de l'environnement.* 2.1.3 Pourcentage de femmes parmi les bénéficiaires directs des projets dans les secteurs de production financés par le CIR.*
	Nombre de nouveaux marchés internationaux auxquels des MPME appartenant à des femmes ont accédé avec le soutien du CIR.	2.2 Des MPME appartenant à des femmes renforcent leurs capacités productives et l'accès aux marchés internationaux.	2.2.1 Nombre de MPME appartenant à des femmes soutenues par des projets du CIR. 2.2.2 Nombre d'associations de producteurs (ventilé par MPME, appartenant à des femmes) formées aux pratiques relatives aux chaînes de valeur.*



**enhancedif.org**



@EIF4LDCs



facebook.com/eif4ldcs



youtube.com/user/EIF4LDCs



flickr.com/photos/152818923@N04/



linkedin.com/company/11161784/

**Secrétariat exécutif du CIR à l'OMC**

Rue de Lausanne 154  
CH 1211 Genève 2  
Suisse

+41 (0)22 739 6650

eif.secretariat@wto.org

*Le CIR rassemble des partenaires et des ressources en vue d'aider les pays les moins avancés à utiliser le commerce pour réduire la pauvreté et assurer une croissance inclusive et un développement durable.*



*Organisations partenaires du CIR*

Fonds monétaire international (FMI)

Centre du commerce international (ITC)

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Groupe Banque mondiale

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

*Gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale du CIR*

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

*Donateurs du CIR*

